



Le journal pour  
un usage différent  
de l'argent  
#4-2015

## RÉPARTITION

En Colombie, la redistribution des revenus se fait via la facture de gaz, d'eau ou d'électricité. Un système unique au monde. **6**

Appliquées aux migrantes et aux migrants, les clés de répartition assimilent les êtres humains aux marchandises. **9**

En répartissant les fonds, les milieux politiques déterminent la valeur de la culture – et en influencent la perception par le public. **15**





Photos: Regula Schaffner



## Sommaire

DOSSIER: RÉPARTITION

- 6 **Redistribution via la facture d'électricité**
- 9 **Répartir, redistribuer et disperser... des humains**
- 10 **Fruits, monnaies anciennes ou pognon**
- 12 **Le casino financier croule sous les liquidités**
- 13 **Chronique: vent d'ouest**
- 14 **Le partage, une évidence**
- 15 **L'argent fait la culture**
- 16 **Le rêve d'un bien commun technologique**

LES PAGES DE LA BAS

- 17 Des primes à dose homéopathique
- 18 Eric Nussbaumer annonce son retrait
- 19 Nouvelles conditions pour la plupart des comptes
- 19 Des taux d'intérêt négatifs? Ça me plaît!
- 20 25<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la BAS
- 20 Débat d'argent BAS 2016
- 21 Portrait de crédit: un panier à la carte

LE PAGINE DELLA BAS

- 22 Cura omeopatica invece di massimizzazione del reddito
- 23 Nuove condizioni su quasi tutti i conti
- 23 Eric Nussbaumer rassegna le dimissioni

EN PERSONNE

- 24 La protection des variétés végétales menace la sécurité alimentaire

# ÉLOGE DE LA RÉPARTITION



Photo: mäd

Comment est mis de côté l'argent et comment est-il redistribué? Voilà une question qui nous préoccupe depuis l'enfance. Dans *Mary Poppins*, M. Banks donne un exemple édifiant des dégâts que peut causer l'imprévoyance. Enfants, il nous arrivait de grappiller quelques piécettes dans notre première crousille pour acheter des sucreries. Il existe aujourd'hui des tirelires modernes, de

grande taille et munies d'un compteur numérique. Elles font le total de toutes les pièces glissées par la fente. Mais si l'on prélève de l'argent, le chiffre indiqué ne diminue pas et finit donc par ne pas correspondre à la valeur effective. Un problème qui, malheureusement, ne touche pas que les petits.

Enfant, j'imaginai mon épargne et celle des autres à l'abri, à la banque, dans le compartiment d'un coffre numéroté et bien fermé, que le directeur ouvrait avec une clé quand on le lui demandait. C'est pareil dans *Harry Potter*, à la banque des sorciers Gringotts, dirigée par d'entrepreneurs gobelins. On peut y changer de l'argent magique contre de la monnaie réelle et tout le monde a sa chambre forte personnelle. Cela devient plus effrayant si l'on doit s'y rendre pour de bon, car il faut parcourir un dédale sombre et froid de galeries souterraines.

Lorsque nous voulons savoir quels chemins l'argent suit pour sa répartition, sa multiplication ou sa destruction, il nous faut emprunter le même genre de chemin. Espérons que ce numéro de moneta illuminera quelque peu les ténèbres de ce labyrinthe!

*Dominique A. Zimmermann*

**moneta** Le journal pour un usage différent de l'argent #4-2015

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et est envoyé gratuitement aux client-e-s de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

**Editrice** Banque Alternative Suisse SA **Rédaction** Bärbel Bohr, René Hornung, Simon Rindlisbacher, Anna Sax, Dominique A. Zimmermann **Traduction** Sylvain Pichon, Mediamix.3 Sagl **Annonces** Bruno Bisang **Graphisme, illustrations** Clerici Partner Design, Zurich **Photo de couverture** Regula Schaffer **Impression** ROPRESS Genossenschaft, Zurich **Papier**, 100 % papier recyclé **Adresse** Banque Alternative Suisse SA, moneta, Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten, téléphone 062 206 16 16, [moneta@abs.ch](mailto:moneta@abs.ch) **Abonnements** annuel Fr. 20.-, soutien Fr. 50.- **Tirage de cette édition** 7600 exemplaires **Encarts** Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Si vous déménagez et que vous êtes client-e de notre banque, veuillez communiquer votre nouvelle adresse par écrit ou via le système d'e-banking.

## Heureux animaux!

La collecte de signatures en faveur de l'initiative populaire *Pour la dignité des animaux de rente agricoles*, également appelée initiative pour les vaches à cornes, a lieu jusqu'en mars 2016. Elle réclame que les exploitations agricoles avec des vaches, taureaux reproducteurs, chèvres et boucs reproducteurs soient soutenues financièrement tant que les animaux adultes portent leurs cornes. Chaque année, on cauterise les cornillons d'environ 200 000 bêtes. L'initiative ne vise pas à interdire cette pratique, mais à indemniser les agricultrices et agriculteurs qui y renoncent. Le formulaire de signatures est disponible sur [www.hornkuh.ch](http://www.hornkuh.ch).

## Plaintes en ligne



Le magazine *Bon à Savoir* et son homologue alémanique *K-Tipp* ont lancé la plateforme web [www.plaintes.ch](http://www.plaintes.ch). Elle permet de donner son avis sur le service à la clientèle d'une entreprise, en décrivant un problème et en évaluant la réponse reçue. Le site a déjà un impact après moins de six mois d'existence: comme de nombreuses personnes s'en plaignaient, Migros a retiré sa tablette bon marché M-Budget. L'anonymat des plaignants et plaignés est un choix assumé, car si elles et ils devaient indiquer leur nom complet, beaucoup préféreraient se taire. Mais les rédactions de *Bon à Savoir* et *K-Tipp* ainsi que les entreprises concernées connaissent les noms. Pour éviter les abus, les rédactions examinent en outre les questions avant de les mettre en ligne ou de les rejeter. [www.plaintes.ch](http://www.plaintes.ch)

## Un monde sans énergies fossiles

*LaRevueDurable*, qui anime en Suisse et en France la campagne de désinvestissement des entreprises d'énergies fossiles, organise deux cycles de trois conférences publiques à Lausanne et à Genève, d'octobre à décembre 2015. La première soirée mettra en avant les apports du désinvestissement et en évoquera la dimension morale. Au cours de la seconde soirée, il sera question des options et des difficultés pratiques à désinvestir de l'industrie fossile et à investir autrement. La troisième soirée portera sur la construction très rapide d'un monde débarrassé des énergies fossiles, plus juste, plus altruiste, où il fera bon vivre. [www.larevedurable.com](http://www.larevedurable.com)

# Indicateurs de la répartition des revenus

Il existe plusieurs façons de mesurer l'inégalité des revenus. Les deux méthodes les plus courantes sont le ratio S80/S20 et l'indice de Gini, qui font référence au revenu disponible équivalent. Il s'agit du revenu pondéré selon la taille des ménages et restant après déduction des impôts, primes d'assurance, cotisations sociales et autres prélèvements obligatoires comme les pensions alimentaires.

## Ratio S80/S20

Le ratio S80/S20 mesure le rapport entre les revenus des 20 pour cent les plus riches et des 20 pour cent les plus pauvres. Pour 2013, il révèle qu'en Suisse, la somme des revenus des 20 pour cent les plus riches était 4,2 fois supérieure à celle des 20 pour cent les plus pauvres.

## Indice de Gini

L'indice (ou coefficient) de Gini varie entre 0 et 1. En cas de répartition absolument égale, il est de 0. Il atteint 1 lors d'une inégalité totale, où une seule personne perçoit théoriquement l'ensemble des revenus. Plus l'indice de Gini est élevé, plus l'inégalité est forte. En 2013, avec 0,285, la Suisse était légèrement en dessous de la moyenne européenne.

Ratio S80/S20	Pays	Indice de Gini
3,3	Norvège	0,227
4,1	Autriche	0,270
4,2	Suisse	0,285
4,5	France	0,301
4,6	Allemagne	0,297
5,0	Moyenne UE	0,305
5,7	Italie	0,325
6,6	Roumanie	0,340

Sources: Office fédéral de la statistique, Eurostat, Tages-Anzeiger du 31 octobre 2014

En Suisse, l'inégalité du revenu disponible équivalent depuis 2000 est restée globalement stable selon les deux indicateurs. L'écart en matière de répartition de la richesse, lui, est bien plus important: selon les données de l'Administration fédérale des contributions, en 2011, 1 pour cent des contribuables les plus riches possédait 40 pour cent de la fortune totale.

# LES ÉDITIONS TRIGON-FILM



## Une mine de cadeaux

[www.trigon-film.org](http://www.trigon-film.org) – 056 430 12 30

trigon-film

# LABELS ALIMENTAIRES

## POUR Y VOIR CLAIR

La nouvelle notation de durabilité évalue les principaux labels alimentaires selon des critères écologiques et sociaux.



Pour garantir que le contenu corresponde aux étiquettes!

Pour en savoir plus [www.labelinfo.ch](http://www.labelinfo.ch)



# Redistribution via *la facture d'électricité*

**En Colombie, il existe une forme de redistribution du revenu certainement unique au monde: le prix de l'eau, de l'électricité, etc. est bien plus élevé dans les quartiers «riches» que dans les quartiers «pauvres».**

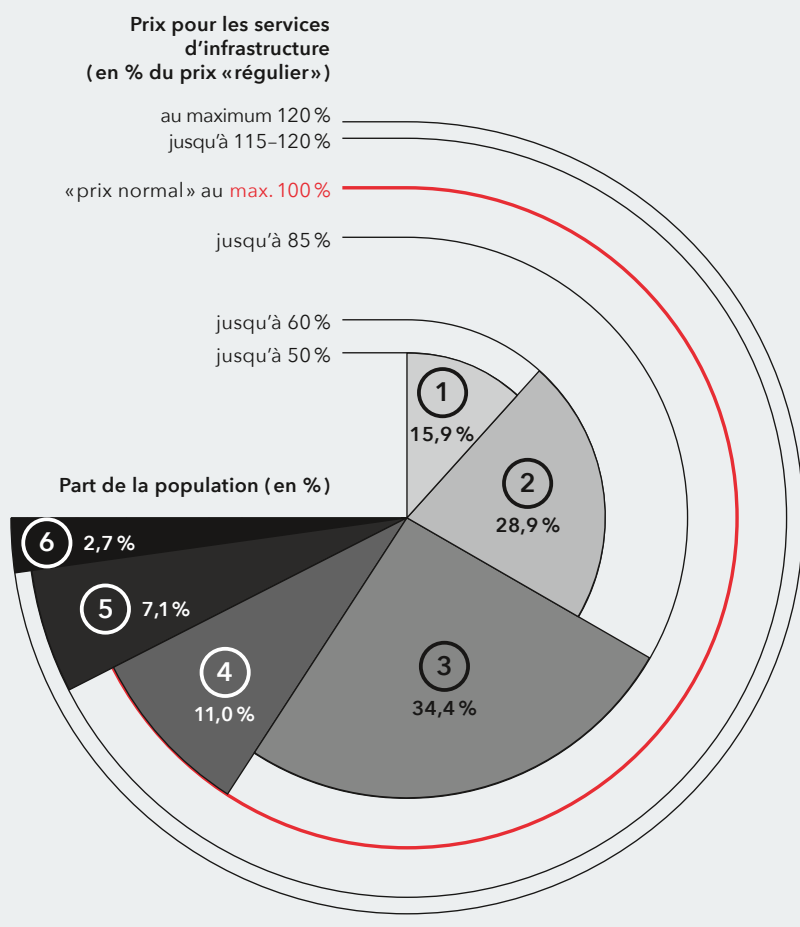
Texte: Bärbel Bohr



## Les estratos

Répartition de la population colombienne par *estrato*, 2014

Source: Raddar CKG, DANE



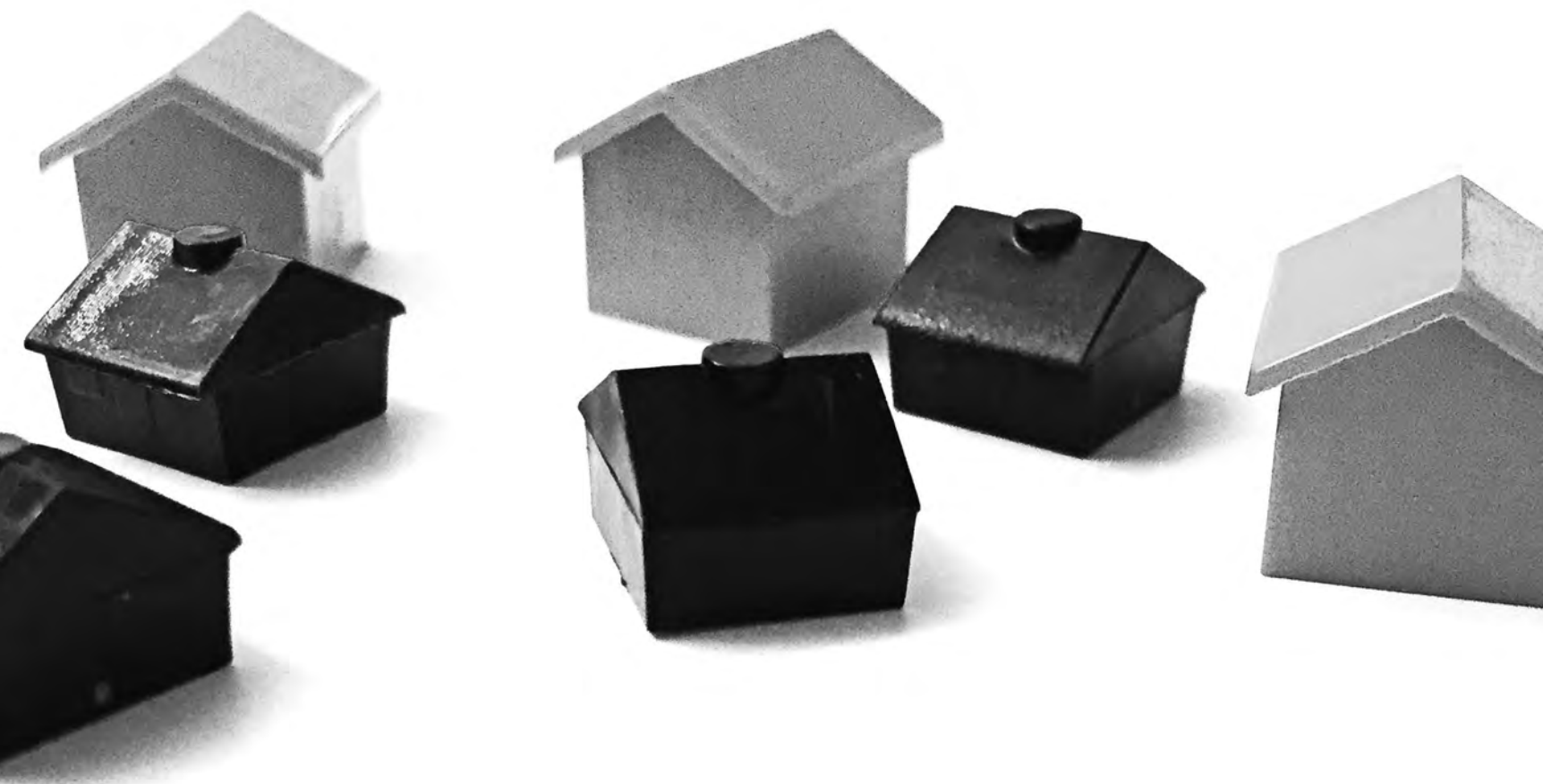
Imaginons que les personnes vivant dans le quartier de Rumine à Lausanne ou de Florissant à Genève doivent payer deux fois plus pour l'eau, l'électricité, le gaz et l'élimination des déchets que les habitantes et habitant de Bellevaux ou des Grottes: cela ferait du bruit. Pourtant, c'est ainsi que la Colombie établit le prix de ses services d'infrastructure. Cette différence de prix, inscrite dans la loi et définie par quartier, a pour objectif de contribuer à un équilibre social. La Colombie reste l'un des pays d'Amérique latine où les inégalités de revenu sont les plus fortes.

Pour que le système fonctionne, chaque commune se divise en six classes sociales, appelées *estratos*. Les territoires indigènes autonomes sont exclus du système. Les calculs se basent sur les bâtiments résidentiels, en fonction de leur emplacement et des normes de construction. Le niveau de revenu réel des personnes ne joue aucun rôle dans le classement. Les habitantes et habitants de l'*estrato* 4 paient un prix «moyen», couvrant les coûts. Les *estratos* 5 et 6 subventionnent les prix plus bas des segments 1 à 3 (voir graphique). Pour l'eau, le gaz et l'électricité et l'enlèvement des déchets, le système est simple, car chaque maison correspond à un *estrato* spécifique.

### Effets et effets secondaires

Le système porte ses fruits: il aplanit réellement les différences de revenu. La compensation fonctionne également parce que la part des activités économiques informelles est importante et le système fiscal inefficace. Ce n'est que grâce au subventionnement des prix que de nombreuses familles pauvres sont en mesure de payer les services d'utilité publique.

Pourtant, les *estratos* mènent aussi à des aberrations: une personne vivant dans un quartier où les prix sont moyens et qui perdrait son emploi devrait continuer à



payer le prix lié à son habitation, même avec une situation financière comparable à celle d'une habitante ou d'un habitant d'un quartier meilleur marché. À l'inverse, des personnes au revenu relativement élevé restent dans un quartier modeste afin de faire des économies.

## Le niveau de revenu réel des personnes ne joue aucun rôle dans le classement.

Introduits dans les années 1980, les *estratos* se sont gravés dans la perception inconsciente que les gens ont d'eux-mêmes. Un reportage d'Arturo Wallace, correspondant de la BBC, a suscité un tapage médiatique : avec un humour subtil, il a tendu un miroir linguistique aux Colombiennes et Colombiens, leur montrant que les *estratos* sont omniprésents dans les discussions. Quant à l'anthropologue sociale Consuelo Uribe-Mallarino, de Bogotá, elle révèle dans ses entretiens à quel point l'*estrato* fait partie de l'identité : on l'indique souvent dans le même souffle que son métier et son âge. Il imprègne aussi les rencontres. Un exemple caractéristique est la façon dont ce jeune comptable intérimaire se présente dans une annonce : « J'ai 23 ans, mesure 1,62 m, *estrato* 2, je cherche une femme sans chichis... » En Colombie, le mode de vie et la manière de parler sont en relation avec le milieu social. Des attri-

butions peuvent toutefois mener à une stigmatisation, comme lorsqu'on entend : « Quelle gourde ! Elle est sûrement *estrato* 1. »

### Critique de l'ONU

La critique se fait de plus en plus vive à l'égard du principe de *estratos*. Le Programme des Nations unies pour les établissements humains, aussi appelé ONU-Habitat, appelle à son abolition au motif qu'il ne permettrait pas de réduire les importantes inégalités sociales dans le pays. Des études démontrent qu'il cimenterait la ségrégation, en particulier dans les grandes villes. La municipalité de Bogotá est en train de construire des maisons pour familles pauvres dans un riche quartier résidentiel au nord de la capitale. Le projet soulève les protestations des résidentes et résidents, qui craignent une augmentation du bruit et de la criminalité. Les prix élevés des services de base leur permettraient jusqu'alors de se tenir à distance de la pauvreté, de préserver tranquillité et sécurité dans le quartier. ONU-Habitat soutient ce projet de réforme, mais s'inquiète toutefois du fait qu'une mauvaise mise en œuvre pourrait aggraver la confrontation.

Les expertes et experts de l'ONU appellent à ce qu'à long terme, les besoins des habitantes et habitants, et non plus le quartier de résidence déterminent le prix à payer pour les services de base. Comme à Rumina ou aux Grottes, en Colombie aussi, le soutien ira à celles et ceux qui en ont vraiment besoin, sur la base de leur situation personnelle de revenu et de fortune.

## PLACE DU MARCHÉ

Le marché des projets et de l'argent fait le lien entre des personnes qui ont de bonnes idées et cherchent les moyens de les réaliser et d'autres personnes qui souhaitent investir leur argent dans un projet porteur de sens.

→ Un projet est publié à condition que son but corresponde à un secteur d'encouragement de la BAS. La Banque n'examine PAS l'entreprise et son entremise ne constitue PAS une recommandation d'investissement.

Il revient aux bailleuses et bailleurs de fonds de s'informer directement auprès des proposantes et proposant quant au prix d'émission, à l'agio, à la durée, au taux d'intérêt, etc. Pour éviter tout conflit d'intérêts, les clientes et clients ayant obtenu un crédit de la BAS n'ont pas accès à ce marché.

### Votre projet sur la place du marché

Vous souhaitez présenter votre projet sur la place du marché?

Contactez-nous: Bruno Bisang

ou Edy Walker au numéro 062 206 16 16.

Vous trouvez des plus amples informations sur [www.bas.ch/moneta](http://www.bas.ch/moneta)

J'ai choisi  
HabitatDurable qui  
s'engage pour un habitat  
équitable, solidaire et  
respectueux du climat.

Roger Nordmann, Conseiller national PS,  
Vice-président de l'ATE



## L'alternative aux chambres immobilières cantonales.



**HabitatDurable**  
SUISSE

Association des propriétaires  
pour l'habitat durable  
Tel. 031 311 50 55



## Une mobilité durable? Des voyages responsables? Une vie sans voiture? Laissez-vous inspirer...

Le Magazine ATE, la revue des membres de l'ATE Association transports et environnement, aborde ces questions et bien d'autres encore dans ses cinq éditions annuelles.

Commandez un exemplaire gratuit:

[www.ate.ch/exemplaire\\_gratuit](http://www.ate.ch/exemplaire_gratuit)

Ou retournez-nous le coupon ci-dessous.

Pour une mobilité  
d'avenir

**ate**

- Envoyez-moi un exemplaire gratuit à l'essai de la dernière édition du Magazine ATE.
- Je souhaite m'abonner au Magazine ATE au tarif de Fr. 19.- par année (5 numéros).
- Je souhaite devenir membre de l'ATE et recevoir mon cadeau de bienvenue (un Rail-Check de Fr. 20.-). Envoyez-moi la documentation à ce sujet.

A envoyer à ATE Association transports et environnement,  
Aarberggasse 61, case postale 8676, 3001 Berne.

Madame  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Complément d'adresse \_\_\_\_\_

NPA/Localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_



# Répartir, redistribuer et disperser ... des humains

**La clé de répartition est le nouveau principe à la mode. Il est question de l'appliquer aux personnes qui migrent vers l'Europe, que l'on redistribuerait entre les différents pays et communes, comme une marchandise.**

Texte : Christoph Keller\*

Sommier branlant, lit défait, lumière blafarde. La scène se passe dans un centre d'hébergement, il y a quelques mois. La chambre sent le renfermé. L'homme assis en face de moi a le visage jeune, mais les yeux tristes. Il vient du Congo. Il a traversé des déserts et la mer, risqué sa vie des mois durant pour atterrir ici, dans cette maison vétuste et délabrée de la banlieue de Bâle, utilisée comme centre de requérants d'asile.

Et il ne comprend plus le monde. Pourquoi lui, qui parle couramment français, a-t-il été transféré en Suisse alémanique, où personne ne le comprend et où il ne comprend personne? Pourquoi ne lui a-t-on pas permis de rester en Suisse romande après son arrivée au centre d'accueil de Vallorbe et, surtout, pourquoi l'a-t-on empêché de rejoindre ses proches vivant à Fribourg?

Qu'est-ce donc pour un système, me demande-t-il.

Il est, comme beaucoup d'autres, victime d'une bureaucratie implacable à l'échelle européenne, où l'on ne demande pas aux gens où ils veulent aller, mais où on les répartit en nombre bien défini entre pays, cantons, villes et villages.

La clé de répartition ne se préoccupe pas des souhaits des arrivantes et arrivants.

Elle ventile les personnes, les disperse sur la base de chiffres, selon des quantités, d'après la puissance économique des pays, en fonction de leur population. La Commission européenne a ainsi proposé en septembre que l'Allemagne accueille exactement 31 443 réfugiées et réfugiés en provenance de Hongrie, de Grèce et d'Italie. La France, à la deuxième place, doit s'attendre précisément à 24 031 personnes, suivie par l'Espagne avec 14 921, et Malte n'en prendra en charge que 133, le plus petit nombre. Il faut redistribuer les migrantes et migrants : le mécanisme de relocalisation est fait pour cela, affirment les autorités, et il est calculé à l'unité près. La ville de Bad Rappenau, en Allemagne, sait par exemple qu'elle doit accepter 164 per-

sonnes supplémentaires qui, venant s'ajouter aux 58 réfugiées et réfugiés déjà établis, porteront leur nombre à 222, comme l'a déclaré le bourgmestre, après quoi « le seuil des possibilités sera atteint ».

On n'a demandé à personne si elle ou il voulait aller à Bad Rappenau, au « seuil des possibilités ».

Ou à Tenningen.

Ou à Grandvillard.

La distribution suit la logique du distributeur. Le mécanisme de répartition obéit à une froide logique bureaucratique. Les gens sont avant tout considérés comme une charge, et la clé sert à répartir cette dernière. On évoque des charges financières pour l'hébergement, pour l'intégration, pour la scolarisation des enfants, pour l'aide sociale. On parle en Allemagne d'un « forfait par tête » : 670 euros par réfugiée ou réfugié et par mois, voilà ce que veut payer le gouvernement fédéral.

Mais les êtres humains qui arrivent cherchent à aller de l'avant, à se construire une nouvelle vie dans la paix et la liberté. Elles et ils revendiquent un droit fondamental : le droit à la liberté personnelle. Faut-il rappeler qu'il inclut aussi celui de se rendre là où l'on voit les meilleures chances et possibilités pour soi-même?



Ce peut être parce que l'on a de la parenté dans la région, parce que l'on pense avoir de bonnes perspectives en raison de sa formation, parce que l'on a entendu que tel ou tel pays se montrerait particulièrement tolérant, ouvert. Après des années d'oppression, de privation de liberté dans un pays comme la Syrie, l'Afghanistan ou l'Erythrée, ne pourrait-on avoir envie de rechercher le bonheur? C'est-à-dire être libre d'aller où l'on veut, là où il nous attend. Voilà une liberté à laquelle toute citoyenne européenne et tout citoyen européen peut prétendre. Elle est l'une des quatre libertés de l'Union européenne, et elle repose sur le droit fondamental à la libre circulation.

Redistribué, dispersé, réparti.

On peut se demander pourquoi celles et ceux qui peuvent prétendre à la liberté de circulation et d'établissement ne le peuvent qu'en raison du privilège de vivre momentanément sur un continent en paix et économiquement prospère. Notons que ce sont précisément les personnes ayant risqué leur vie pour connaître cette liberté qui en sont maintenant exclues.

\*L'auteur travaille pour la radio alémanique SRF2 Kultur et est écrivain. Son dernier roman, *Übers Meer* (non traduit), a paru chez Rotpunktverlag en 2013.

# *Fruits, monnaies anciennes ou pognon*

**La pratique de différentes formes de collecte montre que nous sommes aujourd'hui dépassés par la thésaurisation comme par la disparition.**

Texte: Dominique A. Zimmermann

Fondamentalement, chaque société produit ses chasseurs-cueilleurs. A l'âge de la pierre, la chasse et la cueillette étaient encore vitales, puisqu'elles assuraient la subsistance. La durée de vie des aliments était brève. Les baies ne tardaient pas à être digérées et excrétées très loin à la ronde. Comme le professeur de philosophie allemand Manfred Sommer le souligne dans son essai consacré à la collecte\*, celle-ci s'achève avec la disparition des objets collectés et elle est économique. Il précise qu'il s'agit aussi bien de conservation que de destruction.

La consommation est toujours en point de mire, mais l'utilisation ou l'usure font également partie du processus, comme le démontrent les impressionnantes montagnes de déchets. M. Sommer explique ainsi le phénomène: « Ne pas tout débarrasser ou utiliser immédiatement, mais le mettre de côté afin de pouvoir ensuite s'en débarrasser d'autant plus vite, l'apprécier d'autant plus, le transformer d'autant mieux: voilà qui forme la base de l'activité économique. »

Certaines collectes s'inscrivent dans le long terme: la recherche cultive le rassemblement ainsi que la diffusion contrôlée de connaissances et de données. Longtemps conservées dans des bibliothèques, celles-ci se trouvent maintenant sur des serveurs. Songeons sinon aux biens culturels, souvent volés. On accumule dans ce cas ce qui appartient en réalité à d'autres. Cela peut relever non seulement d'un comportement amoral, mais aussi de motifs politiques. Voilà comment, en 2009, un néonazi suédois a fait dérober par des sous-fifres le portique « Arbeit macht

frei » marquant l'entrée d'Auschwitz. On a récemment attrapé des pillards qui cherchaient à extraire des objets du sol de l'ancien camp de concentration et se les approprier, par exemple des épingles à cheveux. Les véritables mobiles d'une telle absurdité ne peuvent que susciter l'incompréhension.

## **Avec l'argent, seul le total abstrait compte**

N'est « collectable » que ce qui est dispersé et similaire. S'il s'agit d'objets d'une même catégorie, les collectionneuses et collectionneurs s'intéressent aux petites différences, comme la date de frappe d'une pièce de monnaie, ses caractéristiques et ses signes d'usure. L'accumulation a ici moins d'importance que l'attention portée à chaque pièce. L'essentiel est de pouvoir montrer ses trésors à d'autres personnes intéressées. Les « chasseuses » et « chasseurs » tissent donc volontiers des liens. Cependant, qui collecte de l'argent ordinaire ne s'attardera pas sur des détails esthétiques, mais uniquement au total abstrait, qui devra croître autant que possible, car personne ne plonge dans la monnaie comme l'oncle Picsou.

On distinguera les personnes qui épargnent de l'argent pour s'offrir quelque chose et en donnent parfois aux plus pauvres qu'elles, et les autres, qui thésaurisent leur richesse comme une fin en soi. La cupidité est à son comble lorsque les gens se fichent de savoir d'où vient l'argent, de ce que l'on pourrait faire de bien avec, ne se souciant que de son accroissement. Le capitalisme est un amalgame de plusieurs aspects: d'une part, on nous incite à acquérir des



produits que nous possédons souvent déjà sous une forme analogue, d'autre part, il nous faut les moyens pour cela. Et si nous ne parvenons pas à épargner, nous ne pouvons rien acheter.

L'abondance et le luxe ont fait que nous ne collectons pas pour survivre. Mais l'immense richesse des trésors culturels n'est que le bon côté de la médaille. Aujourd'hui, plus personne ne frime avec sa collection de pistolets ou de timbres; on préfère afficher les signes extérieurs d'un compte bien garni ou accumuler des articles de luxe et objets de prestige comme un yacht, des voitures coûteuses ou des œuvres d'art. D'autres trophées collectionnables sont disponibles numériquement, par exemple les photos dénudées des proies capturées. Les chasseurs-cueilleurs sont devenus des plaisanciers et des lapins.

## L'abondance et le luxe ont fait que nous ne collectons pas pour survivre.

Il serait malvenu de considérer comme primitives les premières sociétés de chasseurs-cueilleurs, surtout si l'on songe que nous vivons dans une société du jetable où la plupart des objets sont destinés à finir à la poubelle à court terme. Mais il existe aussi des collections immatérielles, comme celle des trésors que nous amassons tout au long de notre vie sous la forme de souvenirs enrichissants. Nous ne pouvons pas les conserver, mais seulement les reconstruire, car ils ne sont réels que dans le présent.

*\*Sammeln. Ein philosophischer Versuch*  
(«La collecte. Un essai philosophique», non traduit),  
Suhrkamp Verlag, 2002



Annonce

**LUTZ**  
architectes

CONSTRUIRE ET RÉNOVER EN HARMONIE  
AVEC L'ENVIRONNEMENT

WWW.LUTZ-ARCHITECTE.CH

# Le casino financier

## *croule sous les liquidités*

**Le marché financier renferme des dizaines de milliards de francs, incitant à la spéculation globale. Ces fonds seraient mieux investis dans l'économie réelle. Comment les y amener? Le Réseau de réflexion, ancré à gauche, a imaginé quelques pistes.**

Texte: Ralph Hug

En songeant aux conséquences de la spéculation financière mondiale, on ne peut éluder la question fiscale. Comment donner la priorité à la collectivité après vingt ans de réductions fiscales au profit de l'économie? Comment financer les transformations écosociales les plus urgentes? D'où peuvent et doivent venir les moyens? Le Réseau de réflexion, une association informelle de scientifiques et d'intellectuel-le-s critiques, s'intéresse à ces sujets depuis une dizaine d'années. Fondé pour servir de contrepoids à Avenir Suisse, le laboratoire d'idées de l'économie, le Réseau de réflexion a imaginé une multitude de suggestions productives.

Le Réseau de réflexion condamne en particulier la politique fiscale aberrante de la Suisse. Il propose des pistes alternatives pour redistribuer des fonds actuellement aux mains du marché financier et dont la masse attise la spéculation globale. Mais pourquoi une «redistribution»? Hans Baumann et Beat Ringger, représentants du Réseau de réflexion, évitent de parler de réallocation. Ils considèrent que les bénéficiaires ainsi que les hauts salaires des patrons et les bonus excessifs du monde économique n'appartiennent fondamentalement pas aux personnes qui les empochent, mais à celles qui ont véritablement travaillé. En d'autres termes, aux travailleuses et travailleurs, qui ont une activité réelle et produisent de la valeur. Qui veut rediriger des milliards de bénéfices du casino financier vers l'économie réelle doit procéder à une redistribution. «Les impôts sur les hauts revenus et les grandes fortunes sont une forme de redistribution», explique Hans Baumann.

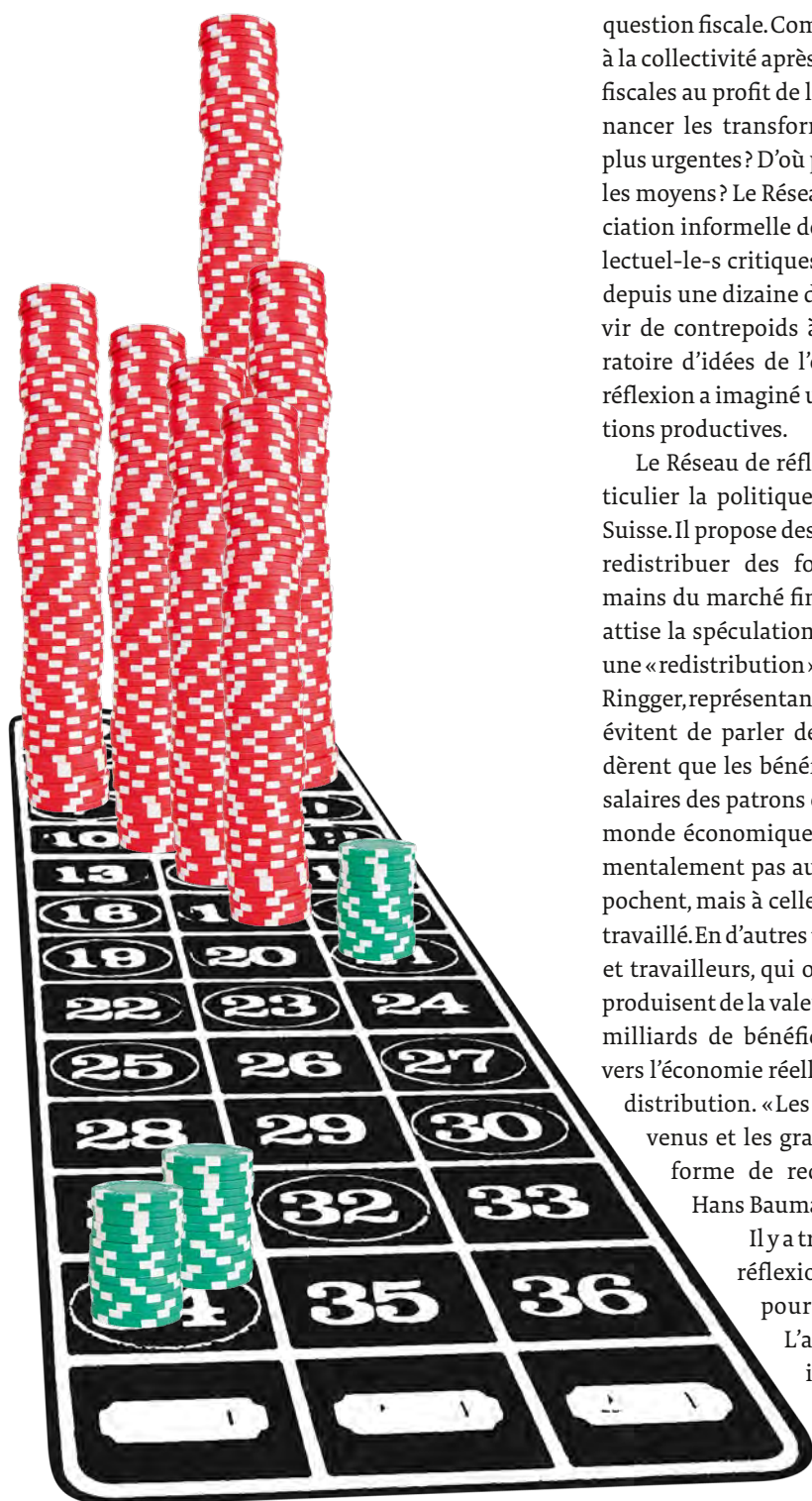
Il y a trois ans déjà, le Réseau de réflexion a élaboré un projet pour cette redistribution. L'agenda fiscal alternatif inclut des mesures qui li-

béreraient des fonds pour plus de 35 milliards de francs, selon le calcul de l'époque. Déduction faite d'une marge de sécurité de 20 pour cent, les moyens obtenus seraient de l'ordre de 22 milliards. «Nous ne voulons pas pêcher par optimisme», soulignent M.M. Ringger et Baumann. Parmi les mesures proposées, citons des impôts sur les sociétés plus élevés, une plus forte fiscalité sur les bonus ou un prélèvement sur la plus-value des biens fonciers, mais aussi l'introduction d'un impôt national sur les successions et d'un impôt de 20 pour cent sur les gains en capitaux dépassant 5000 francs. En outre, un échange automatique d'informations dans le pays devrait permettre d'éviter la soustraction fiscale.

### Des obstacles quasi insurmontables

Le problème de tels concepts est que si leur développement est rapide sur le papier, dans les faits, ils butent contre des obstacles presque insurmontables. La politique fiscale actuelle va toujours dans la direction opposée: les taux d'imposition seront de nouveau réduits malgré des budgets cantonaux dans le rouge. La réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) en cours confirme la tendance. Elle est à présent dans sa dernière ligne droite, mais ne va pas dans la direction que préconise le Réseau de réflexion. Bien que la réforme vise à supprimer la pratique du dumping fiscal en faveur des entreprises étrangères, devenue politiquement intenable, elle abaissera le niveau général des impôts sur les sociétés plutôt que de les augmenter à un échelon raisonnable. Et les affidés de l'économie au Parlement ont évacué du projet de loi l'impôt sur les gains en capital, tel que voulaient l'introduire le Réseau de réflexion et la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf pour compenser les pertes de revenus. Seule la gauche soutient encore cette idée. Le Réseau de réflexion est intervenu avec la Communauté de travail pour une imposition équitable des entreprises afin de demander que la Suisse cesse enfin sa politique agressive de dumping fiscal.

L'impôt national sur les successions a déjà échoué. Le peuple l'a clairement refusé à 71 pour cent des voix le 7 juin dernier. Selon le statisticien zurichois Hans Kissling, il aurait



# Vent d'ouest

Jürg Odermatt

Automne 2017. Un vent d'ouest soufflait, les dernières feuilles, épuisées, tombaient des arbres, des nuages de pluie dérivèrent dans le ciel vers nous. Les sirènes hurlaient, alternant des tons graves aux aigus. « Chéri-i-e, où sont les comprimés d'iode? » criai-je entre deux mugissements. Ma compagne me tendit les pastilles et un verre d'eau. Nous n'allumions même plus la radio. On savait bien ce qui se passait, cela arrivait de plus en plus souvent, depuis que les réacteurs à eau pressurisée de la centrale de Beznau – classée aux monuments historiques en tant que « patrimoine industriel caractéristique de la Suisse des années 1970 » – n'étaient désormais réparables qu'avec la technologie de 1969 (Araldite, caoutchouc-mousse, mastic de remplissage Moltofill) et fonctionnaient pour une durée illimitée.

Cela me convenait très bien: les gens croquaient leurs comprimés et je pouvais contribuer à cela en assurant le ravitaillement, sur mandat de la pharmacie de l'armée, base logistique de l'armée/affaires sanitaires, service d'approvisionnement en iodure de potassium. Bon, ce n'était peut-être pas une situation de rêve, mais au moins faisais-je quelque chose d'utile. Tel un distributeur de journaux gratuits, je sillonnais mon secteur (Winterthour Est) de quartier en quartier, de rue en rue, de maison en maison. Mais je ne bourrais pas les boîtes aux lettres des gens avec des imprimés voués aux vieux papiers, ah ça non! Je sauvais leur vie avec un petit cadeau des exploitants de centrales nucléaires. Potentiellement, d'accord, mais quand même.

Pendant mes tournées, j'aimais à imaginer le bonheur des personnes qui, en ouvrant leur boîte aux lettres, y découvraient un emballage tout neuf, orné de la mention « Iodure de potassium 65 AAPot comprimés ». Fiabilité, ô vertu helvétique! Quel ne fut pas mon étonnement en constatant que, souvent, les femmes sortaient de chez elles pour venir à la boîte aux lettres quand elles me voyaient. J'en déduisis d'abord que cela tenait à ma puissance de séduction, jusqu'à ce que ma douce moitié m'ait raconté avoir lu, dans des magazines féminins, que les comprimés d'iode passaient pour avoir des vertus amaigrissantes. Dans le parc de Winterthour, on commençait à croiser des revendeurs qui proposaient des paquets entamés en chuchotant « iode, iode! ». A propos de Winterthour, nous avons récemment envisagé de quitter la ville. Parce qu'à Schlatt (ZH) déjà, cinq kilomètres plus à l'est, nous serions hors de portée de ce fichu rayonnement radioactif. C'est en tout cas ce que montre la carte interactive de la pharmacie de l'armée à l'adresse [www.ioduredepotassium.ch](http://www.ioduredepotassium.ch).

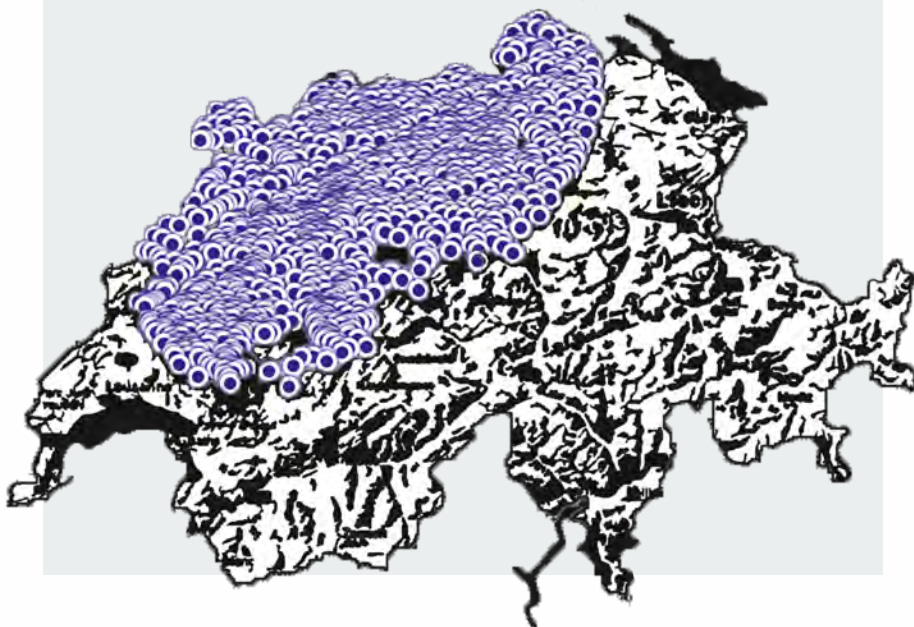
été le meilleur moyen de freiner la concentration croissante de la richesse par héritage et, par conséquent, la puissance politique d'une élite de plus en plus structurée en oligarchie. La propagande de la droite, accusant l'initiative de nuire à l'économie et de mener les entreprises familiales au naufrage, a eu davantage de poids. Le fédéralisme a aussi été fatal à l'initiative: les cantons auraient dû renoncer à une part de leur souveraineté fiscale. Or, le sanctuaire de l'autonomie fiscale des cantons est inviolable en Suisse.

Cela dit, une autre forme de redistribution de la richesse obtenue sans travail est également envisageable: la taxation de la plus-value sur les biens fonciers. La nouvelle mouture de la loi sur l'aménagement du territoire contraint les cantons à taxer la plus-value en cas de classement en zone à bâtir. Le Réseau de réflexion veut aller plus loin, en proposant que les propriétaires foncières ou fonciers paient une partie de l'amélioration des infrastructures financées par les pouvoirs publics. Autrement dit, les agricultrices et agriculteurs ne devraient plus devenir millionnaires du jour au lendemain simplement parce que leur terrain est passé soudain en zone constructible.

## Un travail de longue haleine

A l'agenda fiscal du Réseau de réflexion figure aussi l'abolition de l'injuste imposition forfaitaire des riches étrangères et étrangers. Le postulat n'est plus prioritaire, en tout cas pour le moment, en raison du vote populaire de novembre 2014. Au moins certains cantons, dont Zurich, ont-ils renoncé à l'impôt forfaitaire. La suppression de cet impôt a apporté davantage de recettes fiscales aux pouvoirs publics et n'a pas causé leur diminution, comme on aurait pu le craindre. Les faits l'ont prouvé avec l'arrivée de nouvelles personnes fortunées imposées normalement. En politique fiscale comme dans d'autres domaines, les grandes avancées prennent beaucoup de temps. Un travail de longue haleine attend le Réseau de réflexion.

[www.denknetz.ch](http://www.denknetz.ch)



# Le partage, une évidence



**Enfant, déjà, on apprend que la collaboration vaut mieux qu'un comportement égoïste. L'avantage est particulièrement évident en matière de connaissance: celle-ci vit de son partage illimité.**

Texte: Jürg Kesselring\*

Le billet de 100 francs qui a eu cours en Suisse de 1956 à 1973 montrait, sur une de ses faces, saint Martin tranchant son manteau pour le partager avec un homme souffrant du froid. Quand cette coupure était en circulation, elle rappelait, aux personnes qui la dépensaient comme à celles qui l'accumulaient, à quel point il est important de partager. La parabole du bon Samaritain raconte que sur le chemin de Jérusalem à Jérico, un homme considéré comme un paria vient en aide à un inconnu volé, battu et laissé pour mort par des bandits sur le bord de la route. Alors que deux religieux n'avaient pas daigné s'arrêter pour le blessé, le Samaritain a lavé ses plaies et l'a vêtu d'une partie de son manteau. Puis il l'a emmené dans une auberge voisine. Il a payé pour que l'on s'occupe de lui, qu'on le nourrisse et l'héberge. L'homme de Samarie promet de revenir pour rembourser les éventuels frais supplémentaires. Il a ainsi aidé une personne indépendamment de sa religion, de sa position sociale ou de son origine.

Voilà également de l'idée fondatrice du mouvement de la Croix-Rouge. Mais le partage n'implique pas de donner tout ce qu'on a,

au risque de tomber dans le syndrome du secouriste, que des psychologues ont tant stigmatisé et raillé (et sans doute aussi redouté), ou dans celui d'épuisement ou burn-out. Il s'agit plutôt de voir en sa prochaine ou son prochain un-e semblable, au sens social du terme, comme le suggère le mot «fraternité» dont la Révolution française fit sa devise. Douce particularité de la langue russe: le mot qui sert à désigner les étrangers (*drug*) est le même que pour les amis, et l'une des expressions russes les plus courantes parle de *drug drugu*, «ensemble», «l'ami-e de l'ami-e». Avec le mot *mitenand*, les Suisses alémaniques utilisent cette notion dans le langage quotidien.

## Dès le jardin d'enfants

La prédisposition à coopérer est innée chez les humains. Le principe «si tu m'aides, nous partagerons les bénéfices» fonctionne depuis le jardin d'enfants pour, hélas, disparaître plus tard dans certains cercles orientés exclusivement vers le matérialisme. Des expériences ont démontré que des enfants ayant travaillé ensemble sur un problème continuent volontiers à partager. A partir

d'un certain âge, ils comprennent ce que signifie avoir un objectif commun, par exemple pour obtenir une récompense. Chacune et chacun reçoivent autant. Ce qui n'est le cas que lors d'une collaboration, et non quand tout le monde joue pour son propre compte.

## Un bénéfice pour tout le monde

Un tel comportement dans l'histoire de l'être humain est-il génétiquement déterminé ou acquis? Sur le plan de l'évolution, il est important que nous ayons la possibilité d'apprendre. Il n'y a pas seulement un programme à partager. Au contraire, nous pouvons grandir dans des situations où les parents ou d'autres proches nous transmettent, sur la base de leur expérience, l'idée qu'un comportement coopératif est un bénéfice pour tout le monde et qu'il a sans doute joué un rôle dans le passé.

On peut partager les biens matériels ou leur temps d'utilisation. Des biens culturels comme la connaissance, les opinions ou les avis sont exprimés et partagés dans le même temps. Le partage est bien plus riche que l'accès exclusif par une seule personne. Cela est particulièrement évident avec les actifs incorporels comme la connaissance, animée et partagée sans limites par la communication.

## Lecture recommandée:

Richard Sennett, *Ensemble. Pour une éthique de la coopération*, Albin Michel, 2014

Norbert Alter, *Donner et prendre*, La Découverte/Poche, 2010

\*L'auteur, Jürg Kesselring, professeur et docteur en médecine, est médecin-chef en neurologie et neuro-réhabilitation au centre de réadaptation de Valens (SG). [www.kliniken-valens.ch](http://www.kliniken-valens.ch)

# fait **L'argent** **la culture**

**Pour estimer la valeur de la culture et de l'art, on peut notamment regarder où va l'argent. De plus, comme le politique se mêle de l'encouragement public de la culture, on peut parler de « culture démocratiquement légitimée ».**

Texte : Anna Sax

En matière de culture, je suis une profane. Tantôt je la trouve belle et captivante, tantôt, inintelligible et ennuyeuse. Une œuvre d'art peut me plaire ou pas, mais cela en dit peu sur sa qualité. Sur ce point, je préfère m'en remettre aux personnes compétentes, par exemple celles qui répartissent les fonds. Mais à quoi tient la qualité d'une œuvre culturelle ? La réponse à cette question est de plus en plus complexe. C'est également ce que constate le Conseil fédéral dans son Message concernant l'encouragement de la culture 2016-2020 : les défis que doit relever la promotion culturelle sont, d'une part, la mondialisation et une « réduction de l'offre et des formes d'expression culturelles » (lire : une bouillie uniforme globale) qui en découle, d'autre part, l'individualisation croissante des modes de vie et des goûts. L'art peut être rentable, évidemment, mais la plupart des œuvres ne verraient pas le jour sans subventions.

La façon dont la promotion de la culture juge la qualité du travail des artistes a sans doute aussi une influence sur la manière dont le grand public définit la culture et l'art. Un livre lauréat du Prix suisse de littérature (il existe aujourd'hui différents prix) est généralement considéré comme bon. Les récompenses et subventions sont un label de qualité, et elles ont également une importance vitale pour les créatrices et créateurs qui financent leurs œuvres et une partie de leur subsistance grâce à la promotion culturelle. Celle-ci, indissociable de la répartition de fonds publics, est parfois une affaire politique. On se souvient qu'il y a quelques années, le Parlement a provoqué une secousse médiatique en allégeant l'enveloppe financière accordée à Pro Helvetia après que l'artiste Thomas Hirschhorn eut, de l'avis de la majorité bourgeoise, insulté le conseiller fédéral Christoph Blocher. Outre l'Office fédéral de la culture (OFC), la fondation Pro Helvetia est le principal organisme national pour l'encouragement de la culture. Elle est active dans l'ensemble des disciplines artistiques, à l'exception du cinéma, et reçoit environ 3500 demandes de soutien par an.

L'argent pour la création culturelle vient surtout des grandes villes et des cantons à caractère urbain, de même que de sources privées comme des entreprises, des mé-

cènes et d'innombrables fondations. L'OFC se considère malgré tout comme le gardien de la diversité culturelle. Peu d'autres institutions marquent autant que lui la compréhension de la culture en Suisse, bien que seuls 10 pour cent des fonds publics de soutien, sur un total de quelque 2,7 milliards de francs, proviennent de la Confédération. L'OFC se base sur une définition large de la culture. Son activité couvre les cinq domaines suivants : cinéma, création culturelle, musées et collections, conservation du patrimoine culturel et des monuments historiques, culture et société. Selon le rapport annuel de 2014, ce dernier domaine inclut le plurilinguisme, la lutte contre l'illettrisme, les écoles suisses à l'étranger ou encore le soutien aux gens du voyage suisses.

L'OFC encourage aussi les « traditions vivantes », depuis la gestion des risques d'avalanche jusqu'au carnaval de Bâle. Il propose d'inscrire ces traditions, entre autres, au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le film tient une place particulière dans la promotion culturelle de l'OFC, car le soutien au cinéma (de même que la formation musicale depuis 2012) est expressément inscrit dans la Constitution fédérale. Un tiers des subventions, soit 46,6 millions de francs, ont été investies en 2014 dans la promotion du septième art. Il a en outre fallu des mesures spécifiques pour amortir l'impact de l'initiative contre l'immigration de masse sur le domaine cinématographique.

## Une jungle difficile à saisir

Le paysage de la promotion culturelle en Suisse est difficile à saisir, même pour celles et ceux qui le connaissent bien, mais ce qu'il en ressort est très varié et parfois surprenant. Le multilinguisme national joue un rôle important : l'OFC le considère et le soutient comme un bien culturel en soi.

A la différence de l'engagement privé, le soutien public à la culture découle d'un mandat politique, constate Anne Weibel, porte-parole de l'OFC : « La politique culturelle menée par les pouvoirs publics est décidée par le processus démocratique. » Dans tous les cas, l'origine des fonds et leur destination marquent le sens de la culture.

## La culture en chiffres

Avec sa statistique de poche, l'Office fédéral de la culture fournit des informations chiffrées, concises et claires sur la culture et l'économie de la culture en Suisse.

Statistique de poche de la culture en Suisse 2015 :  
[www.bak.admin.ch/themen/04110/index.html?lang=fr](http://www.bak.admin.ch/themen/04110/index.html?lang=fr)

ceci n'est pas de l'art.

# Le rêve d'un *bien commun* technologique

**Pour la BBC le registre des transactions (aussi appelé *blockchain*) est l'amorce d'une révolution. Mais qu'est-ce qui se cache derrière le battage médiatique ?**

Texte: Bärbel Bohr



En principe, les bases de données n'ont rien de très révolutionnaire. Elles servent à traiter de gros volumes de données sans erreur, avec un maximum d'efficacité et de fiabilité. Elles forment l'épine dorsale de tout système de transaction. Pour les fans d'informatique, le registre des transactions ou «chaîne de blocs» (*blockchain*) est bien plus que cela. Christoph Bergmann, blogueur financier, est très enthousiaste. Il a la conviction que ce système en code source libre (*open source*, dans le jargon) augure un nouvel ordre économique, où des réseaux décentralisés remplaceraient les entreprises et où des plateformes en ligne appartiendraient au patrimoine commun.

Au commencement est la chaîne de blocs, le système comptable de la monnaie numérique bitcoin qui permet d'effectuer des paiements sur l'internet. Alternative à la monnaie conventionnelle, elle ne nécessite ni banques ni gestion centralisée par un institut d'émission. Après confirmation, les nouvelles transactions sont stockées par blocs. Chacun d'eux est un ensemble de données regroupant les transactions selon des critères temporels et logiques. Ces blocs sont reliés comme les maillons d'une chaîne, d'où leur nom. Des techniques de cryptage complexes assurent l'intégrité des données.

L'originalité du système réside dans le fait que le registre des transactions est stocké sur les ordinateurs de toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs. Avec une base de données classique, celles-ci se trouvent généralement sur un ordinateur central. Avec le registre des transactions, en revanche, la sauvegarde des copies, simultanée sur de nombreux disques durs, rend immédiatement visible toute tentative d'en modifier le contenu ou la chronologie. Il en résulte un système inviolable qui s'autorégule. Toutes les personnes qui l'utilisent sont égales et interconnectées selon le principe du «poste-à-

poste» (ou *peer-to-peer*). On peut télécharger gratuitement le logiciel nécessaire. Le procédé, inventé pour la monnaie virtuelle bitcoin, est applicable à quantité d'autres inventaires et transactions électroniques.

## Et dans la pratique ?

L'Estonie utilise déjà un développement de cette technologie pour de nombreuses applications d'administration en ligne. L'idée de base est que les citoyennes ou citoyens, les autorités et les entreprises soient toujours propriétaires de leurs données respectives et soient seul-e-s à pouvoir décider de les partager. Les habitantes et habitants du pays font confiance au système: en 2013, 95 pour cent des déclarations d'impôt établies en Estonie ont suivi la voie électronique. Les médecins de famille ne délivrent plus que des ordonnances numériques.

La jeune entreprise internet australienne Everledger a développé un système de détection des fraudes basé sur le registre des transactions pour les diamants. Il s'agit d'un catalogue électronique permettant de prouver l'origine de chaque diamant, identifiable par ses caractéristiques uniques. Ces informations sont stockées sous forme cryptée. Un nombre croissant de diamantaires, entreprises de certification et compagnies d'assurance s'intéressent à ces données, qui permettent de déterminer l'authenticité des diamants, de savoir s'ils ont été volés ou si ce sont des «diamants du sang» provenant de zones de conflit.

## Et les banques ?

Un système autogéré et décentralisé peut se passer d'intermédiaires. Cette perspective inquiète les banques, principaux intermédiaires de l'économie. Jusqu'à présent, aucune transaction monétaire n'a lieu sans elles. Pour ne pas perdre des pans entiers de

leur activité, elles consacrent beaucoup de moyens aux projets de registres des transactions. La technologie est applicable au trafic des paiements et des titres, et tout particulièrement aux transactions internationales, qui demeurent coûteuses et lentes. Le nouveau système pourrait remplacer de nombreux organismes de compensation et réseaux de banques correspondantes.

Pourtant, certains établissements ont quelque peine à admettre le principe fondamental de la technologie: l'idée d'un logiciel libre. En septembre 2015, la Bank of America a déposé un brevet étasunien pour le règlement de paiements internationaux sur la base de bitcoins et d'autres monnaies numériques. Voilà qui ne manque pas d'aplomb, car la technologie bitcoin elle-même est librement accessible sur l'internet depuis 2009 déjà. Un tel droit de propriété intellectuelle reviendrait à nier la volonté de base, qui était de créer une plateforme à source ouverte appartenant à tout le monde.

## Sites web :

e-Estonie, la société numérique:  
<https://e-estonia.com> (en anglais)

Everledger: [www.everledger.io](http://www.everledger.io) (en anglais)



# LES PAGES DE LA BAS



## DES PRIMES À DOSE HOMÉOPATHIQUE

**La BAS ne verse pas de bonus et ne rémunère pas le personnel en fonction du succès de la Banque. Le salaire mensuel dépend avant tout des tâches accomplies.**

Texte: Simon Rindlisbacher

«A priori, un bonus n'est pas une mauvaise chose. C'est la dose qui fait le poison. Et je dirais que 1000 francs pour chacune et chacun sont un remède presque homéopathique», déclarait Moritz Leuenberger, alors conseiller fédéral, devant l'assemblée générale anniversaire 2010 de la BAS. Faisant ainsi allusion à la prime qui devait revenir au personnel de la Banque pour l'exercice écoulé, il a déclenché le rire des 400 actionnaires qui l'écoutaient. En 2010, en pleine crise financière, le débat faisait rage autour des bonus excessifs du secteur bancaire. Comparée aux 70,9 millions de francs empochés pour le même exercice par Brady Dougan, PDG de Credit Suisse, la prime d'équipe de la BAS avait quelque chose de microscopique.

Ces primes sont restées jusqu'à présent aussi modestes qu'en 2010 et, par conséquent, bien inférieures aux bonus en usage dans les autres banques. Elles s'en distinguent en outre sur deux autres points importants: d'une part, elles ne sont pas promises à l'avance et, d'autre part, elles ne dépendent pas d'indicateurs de perfor-

mance. La direction peut les verser à l'équipe à titre de reconnaissance après un exercice comptable, mais seulement si les résultats le permettent. L'association du personnel décide de leur répartition. Selon le même principe, la direction peut également recevoir une prime que détermine le conseil d'administration. Ce que l'on entend habituellement par «bonus» n'existe absolument pas à la BAS.

Et c'est là une bonne chose, d'après les conclusions de Margit Osterloh, professeure d'économie. Ses recherches ont démontré que les bonus ne contribuaient en rien au succès d'une entreprise. Au contraire, quand la rémunération du personnel dépend des résultats, le risque est qu'il accomplisse précisément les tâches qui lui rapporteront le plus d'argent, au détriment de l'attention portée aux besoins de la clientèle et à l'entreprise dans son ensemble.

Selon Martin Rohner, président de la direction de la BAS, un système de bonus tel que le pratiquent les autres banques est inimaginable à la BAS: «Il incite les collaboratrices et collaborateurs à maximiser leur

revenu, ce qui est totalement hors de propos dans une banque qui a elle-même renoncé à maximiser son profit.» La Banque compte sur des personnes pour qui les objectifs et valeurs de l'entreprise ont de l'importance. Le «succès» a ici une autre définition: «La réussite de la BAS ne se mesure pas seulement à un bon résultat annuel, mais à sa contribution à relever les défis sociaux actuels, ce qui est difficilement attribuable à la prestation individuelle de chaque membre du personnel», explique encore M. Rohner.

Voilà pourquoi à la BAS, les salaires n'ont pas de lien direct avec le succès de la Banque. Les rémunérations dépendent principalement de ce qu'on appelle le salaire de fonction et, donc, des tâches à remplir sur la base du cahier des charges. S'y ajoute une part de salaire individuelle pour chaque collaboratrice ou collaborateur. Si la qualité du travail accompli est bonne et si l'expérience croît, cette part peut augmenter jusqu'à atteindre au maximum 40 pour cent du salaire de fonction. Cela prend dix ans si la qualité du travail est satisfaisante et constante. La fourchette de salaire fixe influence également le niveau des revenus: le plus élevé ne peut être plus de cinq fois supérieur au plus bas. Avec la renonciation aux bonus, le système salarial et la fourchette de salaire fixe, les différences de rémunération sont globalement faibles, mais plus compréhensibles, comme l'affirme Martin Rohner. Et d'ajouter que «la création de valeur dans une entreprise est toujours un travail commun, ce que doit refléter la structure salariale».

Qu'en pensent les collaboratrices et collaborateurs? Les salaires suscitent toujours des polémiques, répond Nicole Bardet, présidente de l'Association du personnel. Une partie du personnel souhaiterait par exemple que les résultats individuels aient un impact plus important, aussi bien positivement que négativement. Mais

elle ajoute: «Pour autant que je puisse en juger, d'une façon générale, la majorité du personnel est satisfaite de la manière dont le salaire est réparti.» Une affirmation que vient confirmer le fait que la BAS pourvoit rapidement les postes vacants. Y compris avec des personnes ayant déjà travaillé pour de grandes banques, avec participation aux bénéfices et perspective de gros bonus.

Du point de vue de la BAS, un bonus n'est pas une bonne chose a priori, même à dose homéopathique. Mais une prime d'équipe modeste, sans rapport avec les résultats, est défendable. La BAS n'a pas besoin d'autres incitations financières pour garder son personnel.

## LA BAS ADHÈRE À SUSTAINABLE FINANCE GENEVA

La BAS est, depuis cette année, membre de Sustainable Finance Geneva. L'association faitière se définit comme une plateforme d'échange sur le thème de la finance durable. Elle vise à faire de la région genevoise un centre d'innovation dans ce domaine. En tant que membre actif, la BAS peut bénéficier d'un réseau bien établi.

## NOUVEAUTÉ: L'HYPOTHÈQUE ACTIONNAIRE BAS

**Avec l'Hypothèque Actionnaire BAS, la clientèle bénéficie d'une solution de financement intéressante pour les habitations destinées à son propre usage ou d'utilité publique. La condition est de souscrire des actions BAS.**

Les fonds propres de la BAS doivent couvrir chaque crédit qu'elle octroie. A quelle hauteur? Cela dépend des prescriptions légales et de l'importance du risque. Les fonds propres de la Banque sont une ressource rare et limitent son expansion dans le secteur des crédits. Avec l'Hypothèque Actionnaire BAS, la BAS lance une solution innovante pour contourner le problème de l'insuffisance de fonds propres: en souscrivant des actions BAS, les preneuses ou preneurs de crédit fournissent elles-mêmes et eux-mêmes les fonds propres dont la Banque doit disposer pour leur accorder le prêt hypothécaire. Elles et ils bénéficient en contrepartie d'une réduction du taux d'in-

## ERIC NUSSBAUMER ANNONCE SON RETRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BAS

**Eric Nussbaumer, président du conseil d'administration, ne se représentera pas pour une réélection lors de la prochaine assemblée générale et remettra son mandat de président de la BAS.**

Un changement aura lieu à la tête du conseil d'administration de la BAS: Eric Nussbaumer ne sera pas candidat pour sa réélection à l'assemblée générale d'avril 2016 et quittera la fonction de président qu'il occupe depuis huit ans. Il aura alors passé douze ans en tout au sein du conseil d'administration.

### Une expansion en des temps difficiles

Sous la conduite d'Eric Nussbaumer, la BAS a poursuivi son développement de première banque socioécologique du pays et elle a connu une forte progression dans un contexte difficile. Au cours de son mandat, la Banque a procédé avec ses parties prenantes à la refonte des lignes directrices remontant à l'époque de la fondation, et elle s'est positionnée comme une fournisseuse crédible de services bancaires à orientation exclusivement éthique. Outre les opérations de crédit, la BAS a mis en place l'activité de placement avec des produits sociaux et écologiques.



Photo: Jean-Christophe Dupasquier

### La vice-présidente désignée pour la succession

Anita Wymann, vice-présidente de la BAS depuis 2008, se présentera pour sa réélection à l'assemblée générale 2016. Cette juriste de 49 ans est la successeuse désignée pour la présidence du conseil d'administration. Elle en fait partie depuis 2004 et dirige aujourd'hui le comité des crédits. Le siège libéré par Eric Nussbaumer ne sera pas repourvu. Avec neuf membres, la taille du conseil d'administration continuera à satisfaire les exigences statutaires.

Vous pourrez lire un **entretien détaillé avec Eric Nussbaumer et Anita Wymann** dans moneta 1-2016.



**POUR RENFORCER LA RÉDACTION QUI COMPTE ACTUELLEMENT CINQ PERSONNES, NOUS CHERCHONS:**

## UN MEMBRE (H/F) DE LA RÉDACTION DE MONETA, SUR MANDAT

La Banque Alternative Suisse (BAS) est la principale banque éthique de notre pays. Elle publie quatre fois par année moneta, le journal pour un usage différent de l'argent, en français et en allemand. Publication de la BAS, moneta est aussi un cahier thématique écrit et géré par une rédaction indépendante.

**Veillez envoyer votre candidature exclusivement sous la forme électronique via [www.bas.ch/fr/postes-vacants](http://www.bas.ch/fr/postes-vacants).**

## NOUVELLES CONDITIONS POUR LA PLUPART DES COMPTES

**Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la BAS applique de nouvelles conditions à la plupart de ses comptes. Voici les principaux changements.**

La BAS baisse les taux de tous ses comptes à l'exception du compte courant et du compte de dépôt. Le taux d'intérêt du compte 7sur7 s'établit ainsi à moins 0,125 pour cent. Cette mesure procurera une marge de manœuvre supplémentaire à la BAS lors du financement de projets porteurs de sens en cette période de taux bas persistants. Le taux du compte de prévoyance BAS 3 est désormais de 0,125 pour cent et celui du compte de libre passage BAS 2 de 0,025 pour cent.

La gestion du compte 7sur7 et du compte de dépôt coûtera désormais 36 francs l'an. La clientèle domiciliée à l'étranger paie en plus 20 francs de frais de traitement par mois. Ces adaptations sont nécessaires afin que la BAS puisse maintenir la qualité de son service à l'avenir, car les frais de gestion de compte actuels sont largement insuffisants pour couvrir les charges inhérentes.

Chaque type de compte, à l'exception des comptes prévoyance BAS 3 et libre passage BAS 2, se voit attribuer un seuil à partir duquel le taux d'intérêt négatif de la Banque nationale suisse de 0,75 pour cent sera intégralement répercuté. Ce seuil est fixé à 100 000 francs pour les comptes destinés aux personnes privées, à 500 000 francs pour les comptes de dépôts et à 1 000 000 francs pour les comptes courants.

Depuis janvier 2015, la BAS paie un intérêt négatif sur une partie de ses avoirs à la Banque nationale. Une adaptation ou une levée dudit taux sera répercutée aussi tôt que possible.

**Vous trouverez un aperçu de nouvelles conditions sur [www.bas.ch/bareme-des-frais](http://www.bas.ch/bareme-des-frais).**

### Chères clientes, chers clients,

A la mi-octobre, nous vous avons communiqué par lettre l'adaptation de nos conditions et frais. Cela a également suscité un grand écho médiatique.

Nous sommes depuis lors constamment en relation avec des clientes, clients et personnes intéressées, qui prennent contact avec nous par téléphone ou par écrit. Il est normal qu'une mesure comme celle que la BAS a annoncée soit remise en question et soulève des interrogations. Et il est normal d'y répondre. Par ailleurs, beaucoup de gens ont simplement dit comprendre cette décision et voulu nous encourager à maintenir notre cap cohérent. Ces nombreux messages et appels nous ont fait plaisir. Vous nous avez donné beaucoup d'idées à propos de ce que nous pourrions faire différemment ou mieux.

Nous vous disons merci, à vous et à toutes les personnes qui, en qualité de clientes ou de clients, utilisent les services de la BAS et soutiennent notre modèle d'affaires à la fois social et écologique.

Meilleures salutations, Martin Rohner

## FÊTES 2015/2016: HEURES D'OUVERTURE

- Le 24 et le 31 décembre 2015, la BAS sera ouverte jusqu'à 12 h 00 à ses emplacements à Lausanne, à Olten et à Zurich.
- Tous les bureaux seront fermés les 25 et 26 décembre 2015, ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2016.

**Vous trouverez les horaires d'ouverture détaillés sur [www.bas.ch/heures-d-ouverture](http://www.bas.ch/heures-d-ouverture).**

## DES TAUX D'INTÉRÊT NÉGATIFS? ÇA ME PLAÎT!

Texte: Beate Bockting

La plupart des banquiers rêvent encore des temps «normaux» où les intérêts sont positifs, tout en sachant que cela implique de gros risques, car de nombreuses banques ainsi que des Etats et de larges pans de l'économie dépendent aujourd'hui de taux d'intérêt bas, en raison de leur endettement. Des économies nationales entières s'effondreraient en cas de hausse des taux.

Actuellement, aussi bien le Libor franc suisse – un taux interbancaire souvent utilisé en Suisse comme base pour les crédits – que la rémunération des dépôts auprès de la Banque nationale sont à environ moins 0,75 pour cent. La diminution des marges dans les opérations d'intérêts, principale source de revenus pour la plupart des banques, fait fondre les bénéfices. Les hypothèques à taux fixe arrivées à échéance sont maintenant renouvelées à un taux d'intérêt nettement inférieur. En même temps, le rendement des placements financiers est sous pression et la couverture du risque de taux d'intérêt devient de plus en plus onéreuse. Dans le secteur bancaire, cela aboutit à des fusions, des fermetures de succursales et des suppressions de postes.

Pour les banques, le besoin de changer leurs modèles d'affaires se fait toujours plus criant. Elles doivent apprendre à répercuter leurs coûts sur celles et ceux qui en sont à l'origine. Si elles le font, par exemple avec des taux d'intérêt négatifs, leurs clientes et clients limiteront leurs liquidités au strict nécessaire et utiliseront l'argent restant soit pour investir, soit pour épargner à plus long terme. Echelonner intelligemment les taux des différentes sortes de comptes n'offrira certes pas de plus-value, mais permettra de préserver son pouvoir d'achat.

Le système qui prévaut actuellement pousse à une répartition inégale des moyens financiers. Aujourd'hui, les investissements dans les entreprises et la main-d'œuvre doivent être rentables: on attend de l'argent qu'il produise encore plus d'argent. Voilà pourquoi nous manquons de moyens dans les domaines qui sont simplement bien gérés, mais où il n'est pas question de rentabilité sous forme d'intérêt: l'éducation, la formation, les soins, la petite agriculture, sans oublier de nombreux secteurs écologiques.

Les choses changent s'il faut payer pour conserver l'argent. Soit il va alors là où il sera bien géré, soit il se réfugie dans des actifs réels, ce qui pose évidemment problème quand, par exemple, les biens immobiliers et terrains se concentrent dans les mains d'une minorité. Les taux d'intérêt négatifs sont un début, mais ils ne suffisent pas à créer un monde plus juste.



**L'auteure** est vice-présidente de l'Initiative pour un ordre économique naturel, en Allemagne ([www.inwo.de](http://www.inwo.de)), et rédactrice en chef de magazine *r-evolution*. L'article complet en allemand, intitulé *Negativzinsen - find ich gut!*, a paru dans le n° 66 de septembre 2015.

**Contact:**  
Beate.Bockting@inwo.de

Photo: mäd

## PRÉ-INFORMATION

### 25<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA BAS

**VENDREDI 29 AVRIL 2016, AU SWISSTECH CONVENTION CENTER DE LAUSANNE**

La 25<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire de la Banque Alternative Suisse (BAS) aura lieu l'après-midi du vendredi 29 avril 2016. L'invitation personnelle, avec l'ordre du jour détaillé, parviendra aux actionnaires au moins trois semaines avant cette date.

Les actionnaires doivent adresser leurs propositions par écrit au conseil d'administration jusqu'au lundi 29 février 2016 (date du cachet postal). Seuls peuvent être portés à l'ordre du jour des objets relevant de la compétence de l'assemblée générale, conformément à l'art. 7 des statuts de la BAS.

Les personnes souhaitant présenter aux actionnaires leur candidature à une fonction au sein d'un organe doivent également s'annoncer au conseil d'administration jusqu'au lundi 29 février 2016 (date du cachet postal). Les personnes qui se seront fait connaître après cette date ne pourront être élues que sur proposition du CA.

**Veillez adresser vos demandes au sujet de l'assemblée générale par e-mail à [gv-ag@abs.ch](mailto:gv-ag@abs.ch), ou par courrier à Banque Alternative Suisse SA, case postale, 4601 Olten.**



## DÉBAT D'ARGENT BAS 2016

### LE RÔLE DES INNOVATIONS MONÉTAIRES FACE AUX DÉFIS ACTUELS

**2 FÉVRIER 2016, DE 18 H 15 À 19 H 45, LAUSANNE, MAISON DE QUARTIER SOUS-GARE**

Les monnaies complémentaires répondent à un besoin de relocalisation de l'économie. Alors que le WIR est la première monnaie complémentaire de Suisse depuis 1934, le Léman vient d'être lancé dans le Grand Genève.

Dans le cadre du débat d'argent de la BAS 2016, Bernard Lietaer aborde les questions suivantes:

- Qu'est véritablement la monnaie outre sa fonction d'unité de change ou de moyen d'épargne?
- Quels rôles peuvent jouer les monnaies complémentaires?
- En tant que citoyenne ou citoyen, devons-nous les encourager?

Bernard Lietaer a été actif dans le domaine des systèmes monétaires durant vingt-cinq ans dans une

variété inhabituelle de fonctions. Il a dirigé les départements d'organisation et d'informatique de la Banque nationale de Belgique où son premier projet fut de concevoir et de mettre en place le système de l'ECU, la monnaie unique européenne, qui a donné naissance à l'euro. Bernard Lietaer est l'auteur de divers livres. Il a enseigné la finance internationale à l'Université de Louvain-la-Neuve.

Les débats d'argent sont publics. Après un exposé d'introduction, la discussion est ouverte. Un apéritif de clôture invite à poursuivre les échanges.

**Inscription:**  
[www.bas.ch/debats-dargent](http://www.bas.ch/debats-dargent)

## DÉVELOPPEMENT DURABLE: LA BAS RÉCOMPENSÉE

La BAS a gagné le prix Sustainability Innovation Award de la Business School Lausanne. Le jury a été particulièrement convaincu par la culture d'entreprise de la Banque, imprégnée de durabilité sociale et écologique. Celle-ci se fonde sur les statuts et lignes directrices, mis en œuvre par le conseil d'administration jusque dans les opérations bancaires quotidiennes. A cet égard, la BAS est unique en son genre parmi les sept entreprises du monde entier passées sous la loupe.

## LA BAS SIGNE L'APPEL DE PARIS

La BAS est la première banque helvétique à avoir signé l'Appel de Paris pour l'abandon du charbon. Elle s'engage ainsi publiquement à continuer de tout mettre en œuvre pour ne pas investir dans le charbon en tant que source d'énergie. BankTrack a lancé l'Appel de Paris peu avant la Conférence de Paris de 2015 sur le climat. Par cette campagne, l'organisation non gouvernementale vise à forcer les banques à participer à l'effort contre les changements climatiques.

Informations supplémentaires sur [www.dotheParispledge.org](http://www.dotheParispledge.org)

## PAIEMENTS DE FIN D'ANNÉE

Les ordres de paiement écrits à exécuter avant fin 2015 doivent arriver à la BAS le jeudi 24 décembre au plus tard. La Poste est souvent très sollicitée pendant les Fêtes. Envoyez par conséquent vos ordres assez tôt afin qu'ils nous parviennent à temps.

## INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc aucunement d'une recommandation d'achat de la Banque.

# UN PANIER À LA CARTE

**Dans la vaste région située entre Bienne et Aarau, près de 800 clientes et clients reçoivent chaque semaine, à leur domicile, des légumes bio frais et d'autres spécialités de Biobouquet. Les colis partent d'une ferme de Thunstetten, dans la Haute-Argovie. La BAS a contribué à son financement.**

Texte: René Hornung  
Photos: mäd



Cela va bientôt faire trente ans que Barbara et Gerhard Bühler travaillent dans leur exploitation maraîchère de la Haute-Argovie. Ce sont surtout des légumes fins qui poussent sur 3,3 hectares, en plein air, dans des serres et sous des tunnels: roquette, plantain corne de cerf, cresson d'hiver, pourpier, radis, haricots nains, salade asiatique, mâche, courgettes rondes, courges et herbes aromatiques. Une trentaine de sortes par saison, toutes cultivées selon les règles de l'agriculture Demeter. Au début, la famille Bühler fournissait aussi bien la clientèle privée que les grossistes. Les particuliers allaient chercher leurs caisses dans les dépôts de la région, d'autres se les faisaient livrer par la poste, et les camions restaient à la ferme. «Nous avons toutefois constaté que l'exploitation était trop petite pour répondre aux demandes des grossistes, se souvient Gerhard Bühler. Notre terrain étant lourd, nous ne pouvions pas toujours livrer exactement ce que demandaient les gros clients.»

La transition vers la livraison directe, de la ferme aux consommatrices et consommateurs, a été progressive. Il a d'abord été nécessaire de créer un bon réseau avec d'autres exploitations biologiques. Ainsi, 48 semaines par an, Biobouquet peut proposer un assortiment bio complet, des fruits aux œufs en passant par le pain cuit au feu de bois. Il a ensuite fallu acquérir un logiciel rendant possible un service individualisé. Le bouche-à-oreille a fait son effet: le succès fut tel que la ferme vint à manquer de place.

Aujourd'hui, selon la saison, elle emploie jusqu'à 25 personnes à temps partiel. En moyenne annuelle, Biobouquet compte entre sept et huit équivalents plein temps.

Trois petits véhicules utilitaires livrent les commandes devant la porte des clientes et clients. Bien que reposant sur des transports routiers, cette distribution permet des économies d'énergie. «Nous parcourons 1,7 kilomètre par adresse et par semaine», a calculé Gerhard Bühler. Le réseau d'acheteuses et acheteurs s'est densifié le long du pied du Jura, de Bienne à Aarau et jusqu'à Berthoud et Sumiswald. Il continue de croître, dernièrement jusqu'à Zollikofen dans la banlieue bernoise. Le service fait parler de lui et Biobouquet diffuse aussi de temps à autre des dépliants pour se présenter.

## Agrandissement cofinancé par la BAS

L'entreprise ne cesse de grandir. Ses plus récentes extensions - parmi lesquelles un portail automatique et davantage d'espace d'entreposage pour l'outillage - ont été cofinancées par la BAS à hauteur de 300 000 francs, dont la moitié sous forme de crédit d'encouragement. Mais Barbara et Gerhard Bühler sont à la BAS depuis le début des années 1990; la Banque a déjà contribué au financement de leur maison toute proche.

Biobouquet se distingue par son site web bien conçu. Alors que les autres abonnements à un panier permettent juste de rece-

voir des fruits et légumes arrivés à maturité, le site propose de souscrire des abonnements supplémentaires, par exemple pour des oignons, de l'ail, des citrons ou des pommes de terre. Et rien de plus facile que de commander des œufs ou une tresse. Il est également possible de créer des listes d'exclusion: si l'on n'aime pas les brocolis, on n'en aura pas.

Avec la dernière version du logiciel, la clientèle peut consulter et modifier en fin de semaine la commande des jours à venir, ajouter des articles ou en retirer. Chaque livraison s'accompagne d'un bulletin précisant où stocker les légumes, salades et autres aliments. Sur abonnement, une livraison coûte entre 23 et 34 francs, selon la quantité. Et le site web donne même des conseils pour préparer les aliments.

Les demandes spécifiques ne compliquent-elles pas de travail? «Elles nous prennent du temps, mais nous donnent aussi une sécurité. Le lundi à midi, nous savons ce que nous livrerons et vendrons dans la semaine. Ce n'est pas le cas si nous vendons les légumes au marché», répond Gerhard Bühler. Les gens de Biobouquet se consacrent à la culture durable de légumes avec un «calme énergique», comme il dit.

Les huit cents paniers de légumes distribués et vendus chaque semaine sont une belle récompense.

[www.biobouquet.ch](http://www.biobouquet.ch)



# LE PAGINE DELLA BAS



## CURA OMEOPATICA INVECE DI MASSIMIZZAZIONE DEL REDDITO

**La BAS non paga i bonus e non adegua i salari al successo della banca. Il salario percepito a fine mese dai collaboratori dipende soprattutto dalle mansioni svolte.**

Testo: Simon Rindlisbacher

«Il bonus di per sé non è una cosa negativa. La differenza tra la cura e il veleno sta nel dosaggio. Direi che 1000 franchi a testa per ogni dipendente sia un rimedio quasi omeopatico», sosteneva l'ex Consigliere federale Moritz Leuenberger all'Assemblea dei delegati del 2010, l'anno di giubileo della BAS. Alludeva al premio che doveva essere versato ai dipendenti della banca per l'anno di esercizio trascorso, suscitando l'ilarità di azioniste e azionisti presenti in sala. Nel 2010 il mondo stava ancora subendo gli effetti dolorosi della crisi finanziaria, mentre divampava la polemica sugli eccessi dei bonus nel settore bancario. In confronto ai 70,9 milioni di franchi, percepiti da Brady Dougan come CEO del Credit Suisse per lo stesso anno d'esercizio, il «team bonus» della BAS era effettivamente una bazzecola.

Oggi i team bonus sono rimasti al livello del 2010, e dunque sono molto più bassi rispetto ai bonus delle altre banche. Il team bonus, inoltre, si distingue per altri due punti importanti: innanzitutto non viene promesso in anticipo e, in secondo luogo, non è legato ad alcun indice di redditività. Dopo un anno d'esercizio i team bonus possono essere versati al team dalla Direzione, come

riconoscimento per il lavoro svolto. Questo a condizione che l'andamento degli affari sia stato proficuo. La distribuzione dei bonus viene decisa dall'Associazione del personale. Sulla base dello stesso principio, anche la Direzione potrebbe ricevere un bonus, assegnatole dal Consiglio di amministrazione. Nella sua accezione comune, dunque, il termine «bonus» non esiste presso la BAS.

Secondo i risultati della ricerca condotta dalla professoressa di economia Margit Osterloh, è giusto così. La Osterloh ha dimostrato che i bonus non servono per il successo di un'azienda. Al contrario: se i collaboratori sono retribuiti in base al successo e il salario funge da incentivo, c'è il rischio che si dedichino solo ai compiti più redditizi e che non prestino la dovuta attenzione alle esigenze della clientela e all'azienda nel suo complesso.

Secondo il Presidente della Direzione della BAS, Martin Rohner, il sistema dei bonus per la BAS non funziona così com'è concepito dalle altre banche: «Un sistema che rende i collaboratori dipendenti dalla massimizzazione del reddito, non va bene per una banca che rinuncia alla massimizzazione del profitto.» La banca punta

su collaboratori che hanno a cuore gli obiettivi e i valori aziendali. In questo caso la definizione di «successo» è ben diversa: «Il successo della BAS non dipende solo dal risultato d'esercizio, bensì dai contributi forniti dalla banca per risolvere le attuali sfide sociali. Si tratta comunque di prestazioni difficilmente attribuibili ai singoli collaboratori», spiega Rohner.

Anche a livello salariale, perciò, presso la BAS non ci sono elementi direttamente legati al successo della banca. L'entità del salario mensile dipende innanzitutto dal sistema retributivo orientato alla funzione e dunque dalle mansioni svolte in base al profilo professionale. A questo si aggiunge per ogni collaboratore una quota salariale individuale. Essa può aumentare, in caso di buone prestazioni e di un'esperienza maturata, fino a un massimo del 40 per cento del salario basato sulla funzione. In caso di buon rendimento, l'aumento si protrae per oltre dieci anni. L'entità del salario, inoltre, dipende dalla forchetta salariale fissa. Il salario più elevato non può essere più di cinque volte maggiore del salario più basso. La rinuncia ai bonus, il sistema retributivo e la forchetta salariale fissa determinano il contenimento delle differenze salariali, ciò che è ragionevole, afferma Martin Rohner. «Il valore aggiunto di un'azienda è il frutto di un lavoro comune e questo dovrebbe essere rilevabile dalla struttura salariale» conclude Rohner.

Cosa ne pensano i collaboratori? I salari sono sempre stati oggetto di discussioni controverse, afferma Nicole Bardet, Presidente dell'Associazione del personale. Alcuni - ad esempio - vorrebbero che la prestazione individuale avesse un'importanza maggiore, in positivo o in negativo. Ma la Bardet sostiene: «Per quanto mi è dato di valutare, in generale la maggior parte dei collaboratori è soddisfatta di come viene distribuito il salario.» L'indicazione che tale valutazione è corretta, potrebbe essere il fatto che la BAS riesce a occupare velocemente i posti vacanti, anche con persone che in precedenza avevano lavorato presso grandi banche con partecipazione agli utili e con la prospettiva di bonus cospicui.

Dal punto di vista della BAS un bonus - anche in dosi omeopatiche - non è sempre una buona cosa, mentre un piccolo team bonus, che non sia legato al successo aziendale, è sostenibile. La BAS non ha certo bisogno di altri incentivi finanziari per trattenerne i collaboratori tra le sue fila.

## NUOVE CONDIZIONI SU QUASI TUTTI I CONTI

**Con il 1° gennaio 2016 la BAS adegua le condizioni su quasi tutti i conti. Ecco le modifiche più importanti:**

La BAS riduce gli interessi su tutti i conti, ad eccezione dei conti correnti e deposito. Per i conti 7su7 la BAS applica un interesse negativo dello 0,125 per cento. Una misura che consente alla banca un margine di manovra più ampio per il finanziamento di crediti sostenibili in una fase persistente caratterizzata da tassi d'interesse bassi.

Sul conto di previdenza BAS 3 l'interesse è ora dello 0,125 per cento, sul conto di libero passaggio BAS 2 dello 0,025 per cento.

La gestione dei conti 7su7 e dei conti deposito costa ora 36 franchi all'anno. La clientela residente all'estero paga un supplemento di 20 franchi al mese per la tenuta e la gestione dei dossier. Si tratta di adeguamenti necessari affinché la BAS possa garantire la qualità dei suoi servizi anche in futuro. Le spese di tenuta del conto attuali sono ben lungi dal coprire i costi generati.

Ad eccezione del conto previdenza BAS 3 e del conto di libero passaggio BAS 2, su tutti gli altri conti viene stabilita una soglia, a partire dalla quale la BAS fa ricadere interamente l'interesse negativo dello 0,75 per cento applicato dalla Banca Nazionale. Per i conti dei privati tale soglia è fissata a 100 000 franchi, per i conti deposito a 500 000 franchi e per i conti correnti a 1 000 000 di franchi.

Dal gennaio del 2015 la BAS paga alla Banca Nazionale questo interesse negativo su una parte del suo patrimonio. Se la Banca Nazionale dovesse adeguare o abolire tale interesse, la BAS farà altrettanto nei tempi più brevi possibile.

**Una panoramica delle nuove condizioni è disponibile su [www.bas.ch/bareme-des-frais](http://www.bas.ch/bareme-des-frais).**

### Stimati clienti,

Con la lettera di metà ottobre vi abbiamo informati in merito alle nuove condizioni e spese bancarie introdotte presso la nostra banca. La lettera è arrivata anche ai media, suscitando un certo scalpore.

Da quel momento in poi ha avuto luogo uno scambio intensivo con i nostri clienti e con le persone interessate, che ci hanno contattato per telefono o per iscritto. Che sia analizzato in modo critico un passo come quello che la BAS ha avuto l'ardire di fare, è del tutto normale e che alle questioni sia necessario fornire una risposta, è un'ovvietà. Molti clienti, tuttavia, volevano solo rassicurarci di aver capito il nostro passo, incoraggiandoci a seguire il nostro percorso coerente. Abbiamo apprezzato molto le numerose lettere, le e-mail e i colloqui telefonici. Ci hanno fornito tante idee su come apportare cambiamenti e miglioramenti.

Sentiti ringraziamenti! A tutte le clienti e a tutti i clienti che usufruiscono dei servizi della BAS, che ci accompagnano e che approvano il nostro modello aziendale sociale ed ecologico.

Cordiali saluti, Martin Rohner

## ECCELLENZA ALLA BAS PER LA SOSTENIBILITÀ



Foto: per gentile concessione

La BAS ha vinto il premio «Sustainability Innovation Award» della Business School di Losanna. La giuria ha tenuto conto della sostenibilità ecologica e sociale, da sempre ancorata nella cultura aziendale della BAS - a partire dagli statuti, al Consiglio di amministrazione, alle operazioni bancarie quotidiane. A tale proposito, tra le sette aziende oggetto dell'inchiesta provenienti da tutto il mondo, la BAS sarebbe una banca unica nel suo genere.

## ERIC NUSSBAUMER RASSEGNA LE DIMISSIONI



Foto: Jean-Christophe Dupasquier

**In occasione della prossima Assemblea generale, il Presidente del Consiglio di amministrazione Eric Nussbaumer non si presenterà per la rielezione, rinunciando alla carica di Presidente.**

Cambiamento al vertice del Consiglio di amministrazione della BAS: in occasione dell'Assemblea generale dell'aprile 2016, Eric Nussbaumer non si presenterà per la rielezione e lascerà la sua carica dopo otto anni di Presidenza. Nussbaumer ha lavorato nel Consiglio di amministrazione per dodici anni.

### Crescita in tempi difficili

Sotto la direzione di Eric Nussbaumer la BAS è diventata una banca socio-ecologica leader, affrontando un periodo di forte crescita in un ambiente molto competitivo. Durante la sua carica di Presidente, insieme ai propri stakeholder la banca ha rielaborato la sua immagine dei tempi della fondazione, posizionandosi come operatore credibile e affidabile di banking eticamente orientato. Oltre alle operazioni creditizie, la BAS ha inoltre consolidato le operazioni con prodotti d'investimento sociali ed ecologici.

### La Vicepresidente è il successore designato

Anita Wymann, Vicepresidente della BAS dal 2008, si presenta all'Assemblea generale del 2016 per la rielezione. La giurista 49enne è il successore designato alla Presidenza. Dal 2004 nel Consiglio di amministrazione della BAS, la Wymann dirige attualmente il Comitato di credito. Per il momento la carica di Presidente, vacante per la partenza di Eric Nussbaumer, non sarà ricoperta. Con i suoi nove membri, il Consiglio di amministrazione è infatti conforme ai requisiti statuari.

**Un'intervista esaustiva con Eric Nussbaumer e Anita Wymann sarà pubblicata** sull'edizione 1-2016 di moneta

# La protection des variétés végétales menace la sécurité alimentaire

**Au moyen d'accords de libre-échange, les riches pays industrialisés tentent d'imposer aux Etats du Sud leur droit de la protection des brevets et des variétés végétales. Cela met en péril la sécurité alimentaire, dénonce François Meienberg, de la Déclaration de Berne (DB). Les petites agricultrices et petits agriculteurs ne peuvent alors plus ressemer, échanger, développer ou vendre des semences.**

Propos recueillis par Anna Sax

**moneta** : En agriculture, on ne cesse de développer de nouvelles variétés.

**A qui appartiennent les innovations?**

*François Meienberg* : Les semences à la base de notre alimentation sont de plus en plus souvent aux mains de quelques multinationales. On estime que trois sociétés – Monsanto, Syngenta et DuPont Pioneer – contrôlent 50 pour cent du marché des semences commerciales. La concentration est bien supérieure pour ce qui est du maïs, du soja et du colza OGM. Les législations sur les brevets sont toujours plus souvent interprétées en faveur de l'industrie, surtout en Europe.

**Dans quelle mesure les pays du Sud sont-ils touchés?**

Il peut arriver qu'un brevet couvre les spécificités de végétaux, par exemple celles d'un melon indien ou d'un piment de Jamaïque. Ces aliments ne peuvent ensuite plus être vendus librement à l'Europe. Dans beaucoup de pays d'Afrique ou d'Asie, les brevets ne restreignent pour le moment que dans de très rares cas les agricultrices et agriculteurs. Le Sud est beaucoup plus touché par une autre propriété intellectuelle: celle que l'on appelle «protection des variétés végétales». De nombreux pays du Nord exercent une forte pression sur ceux de l'autre hémisphère, au moyen d'accords de libre-échange (ALE), afin qu'ils modifient leur législation sur les

semences. Ainsi, la Suisse n'accepte de réduire les droits de douane sur les tomates marocaines qu'à la condition que le Maroc interdise à ses agricultrices et agriculteurs de cultiver ou d'échanger certaines variétés protégées. Celles-ci et ceux-ci perdent, à cause de la protection des variétés végétales, leur droit de cultiver replanter, échanger ou vendre leurs propres semences. Il s'agit d'un point crucial pour leur souveraineté alimentaire.

**Dans son numéro 3-2014, moneta a parlé de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV).**

**Du point de vue de la politique de développement, quel est le rôle de cette organisation internationale qui vise à protéger les nouvelles variétés végétales?**

L'UPOV est un accord multilatéral. Cette organisation de l'ONU a mis au point une protection spécifique des variétés végétales, désormais largement répandue dans le monde par les ALE. L'accord a été négocié en 1991, exclusivement par les pays industrialisés et l'Afrique du Sud. Les autres pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine n'ont pas été invités autour de la table. Et, malgré cela, l'accord s'applique maintenant à tous. Or, en Afrique et en Suisse, l'agriculture fonctionne tout à fait différemment: chez nous, 90 pour cent des semences de blé sont achetées et seule

une poignée d'agricultrices et d'agriculteurs en conservent après les moissons. En Afrique, c'est exactement l'inverse: elles et ils sont 90 pour cent à produire et développer des semences. Si l'on érige des barrières et si l'on entrave, voire interdit l'accès aux semences ou si l'on empêche les agricultrices et agriculteurs d'échanger et de ressemer les graines, l'impact négatif sur la sécurité alimentaire sera très rapide.

**En matière de sécurité alimentaire, une production industrialisée n'est-elle pas plus efficace qu'une agriculture à petite échelle?**

Au contraire! Le monde entier devrait s'inspirer de l'agriculture telle que la pratiquent de nombreuses petites exploitations. Aujourd'hui, les petites agricultrices et petits agriculteurs fournissent 70 pour cent de la nourriture, tout en ne consommant que 30 pour cent de l'énergie. Leur production est bien plus durable. Les grandes plantations ne servent la plupart du temps pas à alimenter les humains, mais à nourrir les animaux et à fabriquer des carburants. En ce qui concerne le changement climatique, nous aurons besoin à l'avenir d'une agriculture qui nécessite moins d'énergie et de pesticides, tout en favorisant la biodiversité. C'est-à-dire une agriculture à petite échelle.



Photo: r.mad

François Meienberg travaille pour la Déclaration de Berne (DB), où il est responsable des sujets liés à l'agriculture, à la biodiversité et à la propriété intellectuelle.